



- Invitation -

La prévention du risque routier professionnel : comment agir ?

La Préfecture et la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes ont le plaisir de vous convier à deux matinées d'information consacrées à **la prévention du risque routier professionnel**.

Le 8 octobre 2019 de 09h30 à 12h30

(accueil café à partir de 9h)

à la **CARSAT Auvergne**
Salle de conférence
Avenue de la République
63000 CLERMONT-FERRAND

Le 10 octobre 2019 de 09h30 à

12h30

(accueil café à partir de 9h)

au **CEREMA Centre-Est**
25 Avenue François-Mitterrand
CS92803
69674 BRON

Un buffet sera offert à l'issue de la réunion

Programme de la réunion

(identique pour les deux matinées)

- **Présentation du risque routier professionnel : quels enjeux ?** - *CARSAT*
- **Le rôle de l'employeur dans la prévention du risque routier professionnel** - *DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes*
- **Témoignages d'entreprises sur les actions qu'elles ont mises en place**
- **L'action des Services de Santé au Travail** - *Services de Santé au Travail Interentreprises*
- **L'action des coordinations départementales de sécurité routière** - *Préfecture*
- **Outils et moyens à mobiliser** - *CARSAT*

Inscription avant le 24 septembre 2019
Cliquer [ici](#) (une inscription par personne)
(si besoin faire Ctrl + clic)

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel avec le plan d'accès quelques jours avant la réunion

Cette réunion est **ouverte à toutes les entreprises**, à destination des dirigeants et des personnes chargées de la prévention dans l'entreprise.

L'échange avec les participants sera privilégié.

Pour toute demande d'information sur cet évènement vous pouvez écrire à ara.cellule@directe.gouv.fr

